

Note Méthodologique : Permis de Travail en Hauteur

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

- Dispositif de maîtrise des risques de chute, intégré à une gouvernance SST structurée.
- Aligne terrain, maintenance et projets via des critères d'activation homogènes et un langage commun.
- Clarifie responsabilités, contrôles et traçabilité; réduit ambiguïtés et conflits de tâches.
- Favorise décision au bon niveau, surveillance en temps réel et retour d'expérience.
- Concilie maîtrise des risques, continuité d'activité et exigence de preuves, sans lourdeur inutile.

Point clé : Prioriser les protections collectives sur les individuelles et réviser tout permis actif au moins toutes les 24 h.

Objectifs de la mission

- Prévenir toute chute; structurer la décision d'autoriser ou non.
- Garantir la hiérarchie "collectif avant individuel".
- Clarifier qui autorise, qui exécute, qui surveille; fixer seuils et critères.
- Vérifier la disponibilité des équipements et des secours.
- Assurer une traçabilité utile au REX; viser >95 % de conformité lors des audits.

Périmètre / livrables attendus

- Matrice de décision, seuils de déclenchement (repère 2 m), schéma d'escalade.
 - Cartographie des zones/accès et registre des contraintes (coactivité, interférences).
 - Référentiel court: instructions, formulaire de permis (2 pages), checklists de vérification.
 - Fiches/guide photo (EPI, ancrages) et règles de preuves (photos horodatées).
 - Organisation des équipements: mise à disposition, réservation, planning de vérifications.
 - Tableau de bord (conformité, écarts, délais), plan d'audits croisés et rituel de revue trimestrielle.
-

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 – Cadrage et gouvernance

- Définir périmètre, rôles (émetteur, approbateur, surveillant) et critères; articuler avec autres permis.
- Livrables: matrice de décision, seuils de déclenchement, schéma d'escalade.
- Résultat: gouvernance claire, base d'implémentation homogène.

Étape 2 – Cartographie des situations et points d'accès

- Visites terrain, échanges avec maintenance/travaux neufs; recensement zones, accès, toitures.
- Livrables: carte des risques, registre des accès/contraintes (coactivité, interférences).
- Résultat: priorisation par criticité et support aux décisions opérationnelles.

Étape 3 – Référentiel, formulaires et preuves

- Rédiger, tester (site pilote), simplifier: instructions, formulaires, checklists.
- Livrables: formulaire clair, fiche "vérifications avant démarrage", guide photo EPI/ancrages.
- Résultat: support court et lisible, traçabilité suffisante.

Étape 4 – Déploiement, équipements et coordination

- Organiser disponibilité des moyens (EPI, lignes de vie, nacelles), réservations, contrôles périodiques.
- Former à l'inspection visuelle et au choix/usage des EPI selon le poste.
- Résultat: synchronisation entre approbation, moyens disponibles et présence d'un surveillant habilité.

Étape 5 – Pilotage, audits et amélioration

- Installer tableau de bord (conformité, écarts, délais) et plan d'audits croisés; revue trimestrielle.
- Former managers au REX, lecture d'indicateurs et priorisation des actions.
- Résultat: pilotage discipliné et ancrage durable de la prévention primaire.

Planning / durée / jalons

Jalon	Délai / cadence	Finalité
Révision des permis actifs	Toutes les 24 h	Maintenir la vigilance et l'adéquation des barrières
Clôture administrative	Sous 24 h après fin des travaux	Fiabiliser archivage et retour d'expérience
Débrief post-travaux	Sous 72 h	Transformer l'expérience en améliorations concrètes
Inspection EPI critiques	Tous les 6 mois	Garantir la conformité et la disponibilité
Revue de pilotage	Trimestrielle	Suivre la conformité (>95 %), écarts, délais
Révision du référentiel	Tous les 12 mois	Actualiser critères et documents au terrain

Rôles & responsabilités

Client (donneur d'ordre / sites)

- Désigner émetteur, approbateur habilité et surveillant; garantir présence/compétence.
- Fournir inventaire et certificats des équipements; organiser mise à disposition et maintenance.
- Définir zones d'exclusion; coordonner la coactivité et gérer les changements (météo, méthode, équipes).
- Réaliser visite finale, clôturer avec preuves; archiver jusqu'à 36 mois.

- Tenir les revues trimestrielles et accueillir les audits sur site.

Consultant

- Cadrer la gouvernance; établir matrice de décision, seuils et schéma d'escalade.
 - Conduire la cartographie (visites, entretiens); produire registre des accès/contraintes.
 - Rédiger et tester référentiels/formulaires; animer comité pluridisciplinaire de validation.
 - Définir organisation des équipements et contrôles périodiques; concevoir tableau de bord et plan d'audits.
 - Former émetteurs/approbateurs/surveillants; accompagner site pilote et déploiement.
-

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Plans et liste des toitures/plateformes/points d'accès; historique incidents/quasi-accidents.
 - Inventaire protections collectives & EPI; certificats/numéros de série; conformité EN 363/EN 365, EN 355.
 - Registre des ancrages certifiés; disponibilité nacelles/échafaudages; planning de vérifications.
 - Données météo, contraintes de site et coactivité prévue; matrice de compatibilité avec autres permis.
 - Procédures de consignation; plan de secours et modalités d'accès secours.
 - Dispositif de traçabilité: index documentaire, règles de nommage, photos horodatées, archivage 36 mois.
-

Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)

- Validation des référentiels via comité pluridisciplinaire et test sur site pilote.
 - Indicateurs clés: conformité vérifications critiques >95 %, corrections avant démarrage, délais de clôture <24 h.
 - Audits: échantillonnage mensuel de 10 % des permis; audits croisés et ciblés (≥2/an sur sites critiques).
 - Revues trimestrielles; cycle d'apprentissage court et REX systématique sous 72 h.
 - Traçabilité renforcée: conservation des permis 36 mois; preuves photo/horodatées.
 - Seuils opérationnels: révision du permis toutes les 24 h; "arrêt 10 minutes" avant démarrage; ratio supervision 1:5 (standard) à 1:3 (zone critique).
 - Risques à maîtriser: formulaires trop longs/jargon, rôles flous, incompatibilités matérielles, météo/coactivité, dérives progressives.
-